

Les nouveaux défis du renseignement extérieur

par **Erard Corbin de Mangoux**,

Directeur Général de la Sécurité Extérieure.



La direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), service de renseignement extérieur à vocation globale, a en charge, pour le compte des autorités gouvernementales françaises, la collecte et l'exploitation des renseignements portant sur un large spectre d'enjeux, de menaces et de risques internationaux, dès lors qu'ils concernent la sécurité des intérêts et ressortissants français à travers le monde.

Placée de la sorte en toute première ligne de notre sécurité collective, la DGSE est conduite à évoluer dans un contexte international à la fois complexe et instable. Elle est présente sur la plupart des théâtres de crise et de conflits, en même temps qu'elle s'intéresse à des phénomènes transversaux en extension continue comme le terrorisme, la prolifération des armements, les menaces criminelles et les rivalités économiques. Seul service spécial de l'appareil d'État, elle tient à sa disposition les indispensables capacités clandestines de projection et d'action nécessaires pour évoluer dans cet environnement troublé.

Avec la consécration du renseignement comme nouvelle priorité stratégique au titre de la fonction « connaissance et anticipation », les conclusions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, avalisées par le président de la République vont faire bénéficier la DGSE de ressources nouvelles, notamment au travers de la Loi de programmation militaire (2009-2015).

Au titre de la nouvelle gouvernance de la communauté française du renseignement, qui repose sur le constat de la contiguïté des enjeux de sécurité intérieure et extérieure et sur la nécessité d'une coordination accrue de la politique nationale de renseignement, ces moyens supplémentaires seront pour une large part mutualisés avec les autres services de renseignement et de sécurité, au premier rang

desquels figurent la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) et la direction du renseignement militaire (DRM).

Ce cadre institutionnel profondément renouvelé et cet effort historique sans précédent de la part de la collectivité nationale doivent permettre à la DGSE de relever les quatre défis majeurs qui se dressent face à elle : la performance de ses moyens de recueil, l'ubiquité de ses capacités d'analyse, la cohérence de son organisation et la concurrence des légitimités.

Premier défi, donc, disposer aujourd'hui et demain de moyens de recueil du renseignement, en mesure de franchir les seuils scientifiques et technologiques de plus en plus exigeants et complexes en dessous desquels il n'y a plus d'autonomie et d'indépendance d'appréciation possible des situations.

Dans le domaine du renseignement technique, où la DGSE assume le rôle de « chef de file national » en matière de renseignement électromagnétique (Senior Stgint), une course sans fin est engagée entre le « bouclier » des dispositifs de sécurité et le « glaive » des interceptions et du décryptage. La rapidité de renouvellement des technologies télécoms, la généralisation industrielle du cryptage des communications les plus ordinaires, le caractère de plus en plus massif des flux liés à la numérisation généralisée des données, les besoins intenses en matière de transcription et de traduction automatiques sont autant d'obstacles à franchir. Pour silencieuse qu'elle soit, cette compétition cruciale requiert des investissements considérables, sollicite des équipements en renouvellement constant et monopolise des compétences de très haut niveau, à la fois rares et disputées.

Défi de l'ubiquité ensuite. En temps réel, la DGSE est requise partout où les crises et menaces s'étendent et se développent.

Afghanistan, Iraq, Proche Orient, Sahel, Corne de l'Afrique, Grands Lacs, Balkans, Caucase, les foyers prolifèrent, s'allument, souvent, et s'éteignent rarement. Ces situations sollicitent comme jamais les équipes de la DGSE et imposent une adaptation constante de son dispositif de recherche. Il s'agit tout à la fois de se montrer réactif, face aux urgences présentes, et perspicace, à plus long terme. La DGSE conserve en effet l'impérieux devoir d'évaluer les rapports de forces futurs et d'anticiper les crises à venir.

Avec les tensions que commencent à susciter l'émergence sur la scène internationale des nouvelles puissances régionales, le rôle crisogène des politiques énergétiques concurrentes ou l'impact sécuritaire insoupçonné des conséquences culturelles de la mondialisation, ce sont autant de priorités nouvelles entre lesquelles l'autorité politique doit arbitrer. C'est tout le sens de la nouvelle gouvernance du renseignement, que de mettre l'autorité en position d'exercer un tel arbitrage. Connaissance et anticipation. Avec un tel agenda, le troisième défi du renseignement extérieur est paradoxalement d'ordre interne. Face au monde chaotique, imprévisible et en évolution constante que l'on vient d'évoquer, la DGSE est appelée à inventer une organisation qui puisse être à la fois pérenne et réactive. Elle doit parvenir à fédérer, autour de méthodes de travail et de règles déontologiques communes, des personnels aux origines, compétences et qualifications nécessairement très diverses. De la qualité de cet alliage subtil dépend sa capacité d'adaptation aux urgences actuelles et futures. Depuis déjà plusieurs années, son recrutement, autrefois très homogène, s'est en conséquence ouvert à des compétences et profils, civils comme militaires, de plus en plus variés. Le fait que la DGSE concentre en une seule main l'ensemble des moyens de recueil du renseignement, qu'ils soient humains, techniques et opérationnels, a également été exploité dans le sens d'une synergie accrue. Les métiers et spécialités, originellement très cloisonnés, ont été regroupés au sein d'équipes transversales. La DGSE s'efforce désormais de partager cette

dynamique avec l'ensemble des services partenaires de la communauté française du renseignement. Elle s'emploie à mutualiser avec eux les équipements, les infrastructures et les formations en même temps qu'elle continue, à l'échelle européenne, de développer des partenariats avec les services les plus complémentaires avec ses centres d'intérêt.

Ultime défi, celui de la concurrence des légitimités encre renseignement et information. Le travail de renseignement réalisé par la DGSE ne trouve son sens et son utilité qu'au travers de l'usage qu'en font ses destinataires et de l'intérêt qu'ils lui portent.

Ce labeur, patient et scrupuleux, de collecte et de recoupement, est habité par l'inquiétude de l'inexactitude ou, pire, de la désinformation. C'est pourquoi le Service met en un point d'honneur et un soin maniaque à protéger ses sources et conditions de recueil. In fine, à rebours d'une société qui valorise la transparence et la visibilité, il est destiné à être communiqué à un nombre restreint de personnes. L'aval de ce cycle du renseignement se trouve concurrencé, sans ménagement, au sein même des circuits décisionnels de l'Etat, par des flux d'informations beaucoup plus informels et incertains, qui peuvent être tout aussi bien suscités par des médias que des acteurs para ou non étatiques. Ils ont pour eux des délais de délivrance quasi-immédiats et une pluralité de façade qui désamorcent les doutes que l'on pourrait nourrir quant à leur crédibilité.

Ce défi, relevé au quotidien, c'est donc aussi celui de la crédibilité et de l'exclusivité. La DGSE n'a pas le choix. Ni trop tôt, ni trop tard, elle doit être en mesure quotidiennement d'apporter cette plus-value tout en s'adaptant à un rythme et à des contraintes qui ne sont pas les siennes.

Cet inconfort stimulant la préserve de toute autosatisfaction. Point trop d'orgueil dans cette démarche sinon celui, supérieur en tout, du service des intérêts de la République et de la sécurité de nos concitoyens. ?

Préfet, diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, Erard Corbin de Mangoux a débuté sa carrière comme commissaire principal de la marine (1977), avant d'entamer un parcours préfectoral en tant que directeur de cabinet dans la Manche (1988-1990) et l'Isère, secrétaire général adjoint dans ce département (1990-1993) puis secrétaire général dans le Lot (1993-1995). Après plusieurs postes de responsabilité en région parisienne, dont la Direction générale des services du département des Hauts-de-Seine, il était depuis juin 2007 Conseiller du Président de la République pour les affaires intérieures.